Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 144 (1993)

Heft: 8

Rubrik: Mitteilung = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Imitez la nature et hâtez son œuvre»[1]

Par *René Badan* FDK 9

Avec un taux de boisement de 30 %, la forêt suisse occupe le 44 % de la surface productive nationale encore disponible. En 150 ans d'*aménagement continu de l'espace et du temps forestiers,* six générations successives de propriétaires et praticiens opiniâtres ont non seulement sauvegardé, mais encore insensiblement renouvelé et perpétué ce patrimoine vivant avec toutes ses prestations de biens et services. Des interventions culturales successives, harmonisant les contraintes stationnelles et sylvestres, ont modelé la futaie actuelle, plus riche et plus diversifiée qu'elle ne l'était au début de ce siècle.

Mission accomplie et pourtant l'aire forestière est devenue trop encombrante pour l'abandonner à la gestion, en bon père de famille, de ses seuls propriétaires, conseillers et exécutants... Autrefois maître dans son microcosme végétal, le forestier apprend son nouveau rôle de subordonné, partenaire, mais aussi arbitre:

- subordonné à l'aménagement du territoire, parce que probablement la forêt constitue une réserve bienvenue pour les colonisations potentielles...,
- partenaire de la protection de la nature qui restituerait volontiers cet espace marginal à l'hégémonie de notre mère-nature,
- enfin, arbitre des besoins et usages aussi variés qu'antagonistes d'une société de profit et loisirs... Ainsi: *Ressource renouvelée* et pourtant aussitôt *dévalorisée:* le matériau bois est aujourd'hui commercialisé à moins de la moitié de son prix de 1970.

  Gratuit: l'espace forestier est asservi et dénaturé pour les défoulements les plus singuliers.

  Marginalisée: la propriété forestière est contrainte de débaucher et de différer ses entretiens à plus tard.

Heureusement délimité par la législation en vigueur, l'arbitrage du forestier est toujours subordonné à la nécessité et à la volonté de garantir à terme la pérennité sylvestre. Or, chaque jour, la liberté des choix d'orientation de gestion se réduit encore et la marge de manœuvre du sylviculteur s'amenuise face à l'accroissement sensible des coupes de bois endommagés par des vents de plus en plus violents et affaiblis par des

[1] Exposé fait le 11 mai 1993 à l'occasion de la Journée magistrale de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, au cours de laquelle cette Ecole décernait à notre collègue Badan le grade de *Docteur honoris causa* «en hommage à l'ingénieur forestier inlassable et enthousiaste et à son œuvre exemplaire de valorisation de la forêt et des rôles multiples qu'elle joue dans notre société».

sécheresses répétitives, révélant la progression combien complexe et préoccupante du dépérissement. Dans les seules forêts lausannoises, depuis plus de dix ans, le volume des chablis dépasse le 70 % des exploitations totales et si la sécheresse estivale se poursuit, nos vieilles hêtraies urbaines auront disparu au seuil de l'an 2000... Nos arbres stressés voient leur espérance de vie diminuer.

Figure 1. Forestiers passés et présents solidaires.

L'altération de la haute futaie exige, avant qu'elle ne s'écroule, une régénération anticipée ainsi que des interventions sélectives répétées, gages de la diversité et de la vitalité de la forêt future. Abandonner la sylve périurbaine, particulièrement sollicitée, à la seule autorégulation naturelle dont les successions sont lentes et engendrent l'uniformité, la conduirait irrémédiablement au chaos et au terrain vague! Imaginez la frustration de ses usagers et les chances accrues de colonisation de ces espaces buissonnants en déprise.

Discipline contraignante de demain, la *traumatologie sylvestre* va réhabiliter, sinon renforcer l'action du forestier et son rôle d'instigateur et de coordinateur au service d'un bien public en sursis dont les effets bénéfiques sur l'air, l'eau, le sol et la diversité biologique concernent aussi l'avenir de l'Homme. Le mot d'ordre de l'éminent sylviculteur Parade:

Imitez la nature et hâtez son œuvre

est plus actuel que jamais. Il doit inspirer la démarche des chercheurs et des praticiens qui, ensemble, restaureront la sylve du 21ème siècle et imagineront celle du 22ème.

Aujourd'hui, la distinction que vous me décernez, désigne et honore en premier tous les artisans anonymes de la forêt en place. Bûcherons, gardes, ingénieurs, propriétaires, naturalistes et usagers solidaires vous adressent leurs plus vifs remerciements pour l'intérêt et le soutien que vous manifestez ainsi à leur égard et pour la cause qu'ils servent avec passion.

Auteur: René Badan, Dr h.c., inspecteur des forêts, Service des forêts, domaines et vignobles de la ville, Case postale 27, CH-1000 Lausanne 25.